

---

**Tamazight : quelle norme**

**Et quelle standardisation ?**

Moussa Imarazene

*Docteur en linguistique amazighe*

*Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou*

*[imarazene\\_moussa@yahoo.fr](mailto:imarazene_moussa@yahoo.fr)*

La langue amazighe a réussi à survivre aux invasions multiples et successives qu'a subi l'Afrique du Nord grâce à certains facteurs traditionnels en particulier : des facteurs naturels tels le désert et la montagne, des facteurs socioculturels comme la production littéraire intense transmise directement et oralement (mémoire collective et individuelle).

Ces facteurs de protection et de sauvegarde ne sont plus ce qu'ils étaient ; bien au contraire, ils ne sont plus aussi adéquats à la préservation de la langue. Ces facteurs naturels qui étaient des barrières protectrices sont devenus des moyens attractifs et des cites touristiques attirant d'autres populations et d'autres langues.

L'oralité qui caractérisait l'entourage amazighophone est, de nos jours, l'un des facteurs essentiels qui ont fait que la langue se disperse et qu'il est, souvent, difficile de mener des recherches diachroniques sur cette langue. De plus, les moyens de communication moderne ainsi que les mass médias ne laissent plus aucune société ni aucune langue à l'écart.

Cette oralité, qui a longtemps caractérisé la société berbère et qui a offert aux individus la performance langagière formidable de manier le verbe et d'argumenter leurs propos à l'aide de proverbes, de poèmes et de gestes (la littérature orale caractérisant la mémoire collective et individuelle), s'affichera en obstacle majeure devant la promotion de la langue berbère.

En effet, c'est au moment où les berbères se retrouvent devant le déficit de faire passer leur langue de l'oralité à l'écriture, avec l'enseignement de cette langue, qu'ils repèrent de grands obstacles et qu'ils découvrent, particulièrement, les larges écarts entre l'oral et l'écrit.

En septembre 1995, la rentrée scolaire est particulièrement marquée par l'introduction de l'enseignement de tamazight dans quelques établissements de l'éducation nationale. Seulement, ce n'est qu'à partir de septembre 2005 que cet enseignement est dispensé aux élèves du primaire, à partir de la 4<sup>ème</sup> année. Ainsi, il existe, actuellement, deux manuels pour la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> année.

En ce qui concerne l'encadrement, rappelons que les premiers enseignants de cette matière étaient venus de différents horizons : dans le meilleur des cas, certains parmi eux avaient déjà pratiqué l'enseignement d'une autre matière. Pour d'autres, par contre, leurs formations se limitaient à quelques cours reçus par le biais d'associations culturelles et au séjour de formation d'une vingtaine de jours organisé en août 2005 à Alger. Ce n'est qu'en 2001 que les premiers licenciés diplômés de langue et culture amazighe sortent de l'université. Mais il faut souligner que les profils de sortie de ces futurs enseignants sont, ici encore, différents d'un département à un autre car la première langue d'apprentissage au DLCA de Tizi-Ouzou est le français alors que c'est le tamazight à Bejaia.

Cependant, même si le nombre de ces diplômés est en progression, cet enseignement n'est pas généralisé car même dans les régions kabylophones où le nombre d'élèves et d'enseignant de cette langue est le plus élevé, il demeure limité et ne concerne pas tout les établissements. Il est fréquent que des élèves terminent leur cursus dans les établissements de l'éducation sans n'avoir reçu aucune séance de tamazight. Ce niveau hétérogène se traduit, par la suite à l'université, par des écarts dans l'assimilation des cours aux départements de langues et cultures amazighes, notamment pour les modules de notation et d'expression écrite et orale. Cela se complique lorsque le groupe enregistre, en plus de ces Kabylophones, d'autres amazighophone qui ne maîtrisent pas le kabyle (Chaoui, Mozabites), et ce du fait que ces deux cours sont particulièrement dispensés, globalement, en kabyle. Les enseignants signalent souvent les niveaux profondément hétérogènes des étudiants en matière de maîtrise de l'écriture, de la segmentation et de la syntaxe.

D'autres complications viennent s'ajouter aux précédentes, à partir de la rentrée universitaire 2006/2007. En effet, le département amazighe de Tizi-Ouzou accueille, depuis octobre 2006, des étudiants arabophones qui, pour certains, n'ont jamais eu de contact avec le kabyle. Le constat qui a été fait révèle que ces nouveaux venus ne peuvent pas suivre les quelques cours dispensés en tamazight et, pour certains, même ceux dispensés en français en raison de leur niveau. Pour remédier à cette situation tout en maintenant ces étudiants dans ce département, afin d'éviter un phénomène de rejet de cette spécialité de la part de ces étudiants ou encore de provoquer en eux un sentiment de rejet par cette institution, des cours de langue kabyle sont programmés afin de tenter les mettre à niveau ou, du moins, de le relever. Hélas, le résultat est loin d'être moyen après une année de cours ; il est, au contraire, trop faible étant donné que ces étudiants qui se retrouvent, actuellement, en deuxième année, ne connaissent, par la majorité d'entre eux, que quelques mots en kabyle. Certains ne possèdent même pas la capacité de construire quelques syntagmes. Tel que les choses se présentent, dans trois années, ce sera une première en Algérie et dans le monde : les premiers licenciés et enseignants d'une langue qu'ils ne connaissent pas et dont ils ne maîtrisent ni la compétence ni la performance devront l'enseigner peut-être même à des apprenants natifs... C'est pour éviter une telle conséquence que des enseignants du département tentent de reprendre les choses en main en essayant de proposer des outils permettant à ces étudiants de se mettre à niveau mais, aussi, en proposant d'autres passages obligatoires, à des étudiants non berbérophones avant d'accéder à la première année de licence ou au cours même de cette première année avec un enseignement intensif du kabyle pour une période limitée à déterminer.

Le constat à faire, donc, au niveau de l'université est que l'enseignement de la langue amazighe tel qu'il se présente, de nos jours, à Tizi-Ouzou et encore plus à Bejaia, exclu, totalement ou partiellement, la présence d'étudiants non berbérophones. Pour que ceux-ci puisse prétendre à une Formation égale à celle des autres étudiants (les berbérophones), ils devraient avoir déjà étudié le tamazight avant le Bac, ou alors, suivre un enseignement intensif du kabyle afin de le maîtriser avant de prétendre à une formation universitaire pour l'obtention d'une licence en le domaine.

### **Qu'en est-il de l'éducation nationale ?**

Durant les premières années de l'enseignement de tamazight, de 1995 à 1997, les enseignants de la matière devaient se débrouiller eux-mêmes pour se procurer la matière à transmettre aux apprenants puisqu'ils n'avaient aucun manuel à leur disposition. Au fil des années, le MEN prend en charge le problème pour mettre à leur disposition des manuels.

Etant la première expérience pour l'enseignement d'une langue maternelle en Algérie, elle est soumise plus que jamais à des critiques pour des imperfections voire même à un rejet puisque plusieurs enseignants de cette matière au primaire déclarent ne s'en servir que partiellement.

Cette réaction devrait sûrement avoir explications et justifications dans le manuel lui-même puisque l'enseignant n'a jamais cessé de réclamer des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs pédagogiques.

Pour cette raison mais aussi pour l'importance capitale que peut représenter cet enseignement de base dans l'épanouissement de la langue et des apprenants, nous avons choisi de travailler sur les manuels du primaire et de les analyser afin de déterminer les aspects positifs à garder et à enrichir, et les traits négatifs à supprimer ou à remanier, pour finir par proposer des recommandations.

Cependant et avant même de passer aux manuels, il faut préciser, ici encore, qu'il y a, une fois encore, exclusion des éventuels apprenants arabophones puisque le manuel est destiné beaucoup plus aux natifs de la langue. On devrait leur destiner un autre programme et un autre manuel qui puisse prendre en charge leur venue nouvelle vers cette langue.

D'ailleurs, ils ne sont pas les seuls à ne pas être concernés par ces manuels puisque c'est le cas, aussi, pour les amazighophone autres que les kabylophones. Ceux-ci y retrouvent une langue berbère qui n'est pas leur langue maternelle.

L'analyse des manuels du primaire a révélé, en plus de certaines caractéristiques de valeur, plusieurs imperfections et lacunes relatives, à la fois, à la forme mais aussi aux contenus. Ces dernières, dont une partie est l'objet du présent travail, relèvent plutôt de la normalisation et de la standardisation lexicale et morphosyntaxique.

### **Le lexique :**

La langue tamazight a survécu, des siècles durant, dans l'oralité et la dispersion de ses locuteurs et dialectes au point où l'intercompréhension est impossible, en passant d'un dialecte à un autre, sans faire appel à une langue médiatrice. C'est souvent l'arabe dialectal qui sert pour cet usage et qui s'est approprié le statut de langue véhiculaire en Algérie.

Avec l'introduction de tamazight dans l'enseignement, les conséquences de la dialectisation et de l'oralité de tamazight forme un véritable obstacle devant son

enseignement : Il faut faire face aux problèmes liés à la normalisation et à la standardisation ainsi que les larges écarts entre l'oral et l'écrit.

Pour ce qui est du lexique, rappelons que la langue berbère présente un grand besoin et un taux d'emprunts très élevé. Cela ne résulte pas de ce passage vers l'écriture uniquement puisque le tamazight s'est souvent appuyé sur l'emprunt pour combler les vides et besoins lexicaux. Cette langue a presque cessé de produire son propre lexique avec la dominance de la langue arabe notamment avec les dizaines de nouvelles choses et réalités à nommer avec la diffusion de l'Islam. Elle a, en outre, évacué un certain lexique d'origine pour le faire remplacer par l'emprunt.

L'analyse de ces manuels révèle deux niveaux de langue voire deux langues. On y retrouve d'une part un texte, un poème ou une chanson écrits en kabyle avec ce que la langue affiche comme emprunt. Quelques textes seulement comportent un nombre assez important de néologismes. Nous constatons, de l'autre, des exercices et des règles de grammaire, de phonétique phonologie dans un berbère plein de néologismes.

On fait appel à des dizaines de néologismes au point où l'on a l'impression que l'apprenant doit passer de « sa langue natale » vers une langue complètement étrangère. Ne doit-on pas se baser sur le commun, le vocabulaire commun à ces dialectes ? Les nombreux emprunts, notamment ceux qui sont berbérisés, ne sont-ils pas toujours, ou du moins souvent commun à la totalité voir à la majorité de ces dialectes ?

On devrait tenir compte de ces emprunts car ils forment, en plus des mots d'origine berbère communs, une base lexicale commune qui n'a nullement besoin d'effort pour être standardisée. Le terme (taktabt) n'est-il pas plus diffusé et compris par toute catégorie de locuteurs berbères que (adlis) ? Si on doit évacuer, de la langue, de tels emprunts malgré leur diffusion à l'échelle interdialectale, que doit-on faire des mots d'origine kabyle comme (tuga, tassara, ummad) qui n'ont qu'un usage partielle et régional en Kabylie ?

Vu les écarts entre les deux types de lexique utilisés dans ces manuels, on devrait parler d'une langue étrangère pour les amazighophones non-kabylophones, et ce malgré la syntaxe commune. De même, on devrait parler de langue natale et de langue étrangère pour les kabylophones.

Certes, il est impossible de passer à l'enseignement de tamazight sans s'appuyer sur la néologie. Seulement, on doit le faire tout en maintenant la langue maternelle, c'est-à-dire que l'usage de ces néologismes devrait se faire avec finesse et prudence en limitant leur nombre pour chaque séance pour que l'apprenant l'accepte sans se demander de quoi on parle.

### **La morphosyntaxe :**

Sur le plan morphologique, nous nous contentons de la marque d'état d'annexion qui est noté d'une manière complètement anarchique au point de déstructurer la langue.

Au moment où on a gardé toutes les marques du féminin, on a procédé à l'élimination de deux marques du masculin (le syncrétisme de la voyelle initiale i et la substitution de la semi-voyelle y) qui sont remplacés par la préfixation de la semi-voyelle (y).

Etat libre (EL)	Etat d'annexion (EA)	EA dans le manuel
imazi\$en	imazi\$en	yimazi\$en
inelmaden	inelmaden	yinelmaden
i\$zer	ye\$zer	yi\$zer
ibki	yebki	yibki

Rappelons que les marques d'état d'annexion, le syncrétisme et la substitution de la semi-voyelle y inclus, sont toutes communes aux dialectes berbères du Nord. Il n'existe qu'une seule marque, la substitution de la semi-voyelle (w), qui est affiché en variante régionale au sein du kabyle.

Est-ce que la langue berbère que nous voulons enseigner doit impérativement s'éloigner le plus possible des dialectes au point d'éliminer ce qui est déjà standard pour le remplacer avec une norme imposée ? Est-ce que l'enseignement d'une langue doit passer par sa déstructuration et sa déformation ?

Voyelle forme à Initiale l' EA d'EL	Exemples EL EA	Voyelle forme à Initiale l' EA d'EL	Exemples EL EA
(w/y)a	aman waman irden yirden	ta/ti	tala tala tili tili
a/i (w/y)e	aqcic weqcic irgazen yergazen	ta/ ti ----- te ----- t	taqcict teqcict tigzirt tegzirt tamazirt tmazirt tifirest tfirest
u/i	asaru usaru iciwi iciwi		
u ----- wu	ulawen wulawen	tu ----- tu	tullma tullma

Si c'est par soucis d'économie et de simplification que les marques d'EA de la voyelle initiale d'EL (i) ont été réduites à une seule, pourquoi ne l'a-t-on pas fait pour la voyelle (a) mais aussi pour les deux voyelles du féminin?

Si, par contre comme le disent certains enseignants, c'est pour distinguer entre les deux états que le syncrétisme a été remplacé par la préfixation, pourquoi avoir remplacé la substitution et pourquoi ne pas avoir touché au syncrétismes féminins?

### Conclusion :

La standardisation de tamazight est, certes, plus que jamais, une urgence et une nécessité en raison de son enseignement mais aussi de son nouveau statut officiel de langue nationale. Seulement, il faut savoir gérer cette normalisation avec finesse et surtout prendre le temps nécessaire afin d'éviter de retomber dans les mêmes erreurs causées, entre autres, par la précipitation en 1995 lors de son introduction dans les établissements de l'éducation nationale sans prendre le temps de réfléchir aux

questions de base : Comment enseigner ? Quoi enseigner ? Comment ? Qui va enseigner et à qui ?

Cela devrait s'appuyer avant toute chose sur la matière que les différents dialectes nous offrent. Si non, cette diversité intra et inter-dialectale qui est sensée être une richesse et qui devrait apporter un plus aux études berbères servira à creuser un faussé plus important entre les Berbères mais aussi entre leurs langues.

### **Annexe:**

Remarques sur l'état d'annexion :

- Les voyelles initiales d'EL (a et i) connaissent chacune trois marques d'EA dont deux sont identiques. Il s'agit de la préfixation et de la substitution d'une semi-voyelle, en plus de l'alternance vocalique (a/u) pour l'une et du syncrétisme du (i) pour l'autre.

- Dans ce passage EL/EA, les marques obtenues obéissent à des règles communes et analogues entre les deux voyelles : c'est-à-dire qu'il y a similitude entre les thèmes nominaux de la préfixation, puis entre ceux de la substitution, et enfin entre ceux de l'alternance vocalique et du syncrétisme.

- Ainsi, l'unique divergence entre ces deux voyelles réside dans la troisième forme d'EA : Pourtant, il n'existe pas de différence quant aux thèmes que concerne chacune des deux. De quoi résulte cette différence car c'est cette dernière qui fait que, au moment où le nom affiche une correspondance et homogénéité totale ou presque entre les deux genres, le nombre de marque d'EA diffère entre le masculin qui en affiche quatre (4) et le féminin qui n'en affiche que trois (3).

En réponse, nous avons constaté que ces deux voyelles (u et i) que l'on retrouve comme marques d'EA sont le résultat de la transformation d'une autre marque qui serait commune aux deux cas. En effet, les substantifs masculins qui marquent leur EA par l'alternance (a/u) ou par le syncrétisme du (i) l'auraient marqué par la chute totale de la voyelle initiale. C'est ce que nous retrouvons devant la préposition (i) « pour » :

amalu	(EL)	umalu	(EA)	i wmalu
asalu	(EL)	usalu	(EA)	i wsalu
iciwi	(EL)	iciwi	(EA)	i yciwi
izimer	(EL)	izimer	(EA)	i yzimer

Nous pouvons faire le même constat devant d'autres prépositions comme (di, si) qui passent respectivement à (deggw) et (seggw) dans le cas de la préfixation et de la substitution de la semi-voyelle (w), à (degg) et (segg) pour la préfixation et la substitution de la semi-voyelle (y), et, enfin, à (degw) et (segw) dans le cas de l'alternance vocalique (a/u) et à (deg) et (seg) pour le syncrétisme du (i). Nous constatons, donc, que la consonne (g) qui apparaît après assimilation est simple dans



les cas de l'initiale vocalique à l'EA, alors qu'elle est tendue dans ceux où on retrouve une semi-voyelle comme marque d'EA.

Aman	(EL)	waman	(EA)	degg waman	segg waman
Axxam	(EL)	wexxam	(EA)	degg wexxam	segg wexxamen
Iman	(EL)	yiman	(EA)	degg iman	segg iman
Ixxamen	(EL)	yexxamen	(EA)	degg xxamen	segg xxamen
asalu	(EL)	usalu	(EA)	degw salu	segw malu
iciwi	(EL)	iciwi	(EA)	deg ciwi	seg ciwi

### Bibliographie :

ACHAB R, La Néologie lexicale berbère : approche critique et propositions, thèse de doctorat, INALCO, Paris ,1994.

BASSET A., «Sur la voyelle initiale en berbère », *Revue Africaine*, p. 82-88,1945.

-----, «Détermination et indétermination de nom en berbère », *GLECS*, vol. 5, p.52 ,1948-1951.

BOUKOUS A., « L'emprunt linguistique en berbère : Dépendance et créativité », *Etudes et documents berbères*, n° 6, p. 5-18, 1989.

----- «La langue berbère : Maintien et changement », *International Journal of the sociology of language*, Genaral Editor : FISHMAN J., Mouton de Gruyter, Berlin, pp 9-28, 1995.

CHAKER S. «Annexion (état d'...) », *Encyclopédie berbère V*, p-p. 686-695, EDISUD, Ai en Provence, France, 1988.

DALLEY (JM)), « Extension de l'emploi de l'état d'annexion », *Mémorial André Basset*, Adrien Maisoneuve, 1957.

ELMOUDJAHID E. « Un aspect morphologique du nom en tamazight : L'état d'annexion », *Langues et littératures 2*, pp. 47-62 ,1981.

GALAND L., *Etudes de linguistique berbère*, Publiée par la société de linguistique de Paris, Editions Peeters Leuven, Paris ,2002.

GAGNE G « Enseignement de la langue maternelle » , *La Norme linguistique, et. Les publications du Québec*, Québec, 1983.

IMARAZENE M., L'opposition d'état en berbère, Mémoire de magister en langue et culture amazigh, option linguistique, Département de langue et culture amazigh, UMMTO, 1995.

----- « La modalité du féminin en berbère », *BERBER STUDIES* vol 14, *Etudes berbères III* (Le nom, le pronom et autres articles), Edités par Dymitr Ibriszimow et autres, Rüdiger Köppe Verlag Köln, 2006.

----- « L'opposition d'état et l'article défini en berbère », *BERBER STUDIES*, vol 14, *Etudes berbères III* (Le nom, le pronom et autres articles), Edités par Dymitr Ibriszimow et autres, Rüdiger Köppe Verlag Köln ; 2006.

----- « Tamazight et le déficit de l'aménagement », *Actes du 1<sup>er</sup> colloque sur l'aménagement de tamazight : Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*, Imprimerie Terzi, Algérie. 2006.

----- Le substantif et ses modalités (Etude comparative entre le berbère (kabylo), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal), Thèse de doctorat en linguistique amazighe, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, 2007.

----- Manuel de syntaxe berbère, Imprimerie Les Oliviers, Algérie.

QUITOUT M., *Grammaire berbère*, Editions L'Harmattan, Paris, 1997.

VYCICHL W., « L'article défini du berbère », *Mémorial André Basset*, Editions A. Maisonneuve, Paris, 1957.

VYCICHL W., « L'article défini en langue kabyle », *Etudes et documents berbères I*, p. 61-63, Paris. (1986),